

HGGSP 1ère**Thème 4 : S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication****> Ce thème a un double objectif :**

- saisir les enjeux de l'information (liberté, manipulation, contrôle),
- réfléchir sur la manière de chacun de s'informer, dans la continuité de l'Éducation aux médias et à l'information.

Les pratiques de l'information seront décisives dans les études supérieures, et supposent pour être maîtrisées une culture relative aux médias.

D'une part, il n'a jamais été aussi facile de s'informer qu'aujourd'hui dans nos sociétés. Nous sommes les héritiers d'un long travail permettant aux citoyennes et aux citoyens des démocraties contemporaines de disposer d'une masse d'informations considérable et aisément accessible.

D'autre part, cette masse même et la qualité variable des informations disponibles rendent plus que jamais nécessaire une culture de l'information pour les citoyennes et les citoyens, afin que ceux-ci soient aptes à discerner les sources fiables d'information et puissent construire une vision du monde souple et ouverte.

> Ce thème comme les autres s'organise en 4 parties :**● une introduction****● deux axes qui visent à :**

- saisir comment les progrès techniques ont renforcé la place de l'information dans notre quotidien ;
- montrer le rôle décisif d'une information libre pour éclairer l'opinion et faire prendre conscience de l'ensemble des enjeux autour de l'information (liberté, contrôle, manipulation).

- L'axe 1 aborde les évolutions dans le temps des vecteurs de l'information, de la diffusion de l'imprimerie jusqu'à la révolution numérique ;

- L'axe 2 questionne la liberté et le contrôle de l'information dans les démocraties occidentales à l'époque contemporaine ;

- **un objet de travail conclusif** qui remobilise l'ensemble des problématiques évoquées à travers l'étude de l'information et de la désinformation à l'heure d'Internet.

Il s'agit de montrer, à travers les différents jalons proposés, que l'information relève d'un processus de fabrication, qu'elle s'inscrit dans un temps et dans un

environnement médiatique, politique, économique et qu'elle peut être instrumentalisée. L'information n'est, par définition, pas neutre et elle nécessite une posture raisonnablement critique pour parvenir à devenir un utilisateur éclairé de tous les moyens dont nous disposons aujourd'hui pour nous informer. Le recul historique offert par ce thème permet de mieux cerner l'émergence et les limites d'une « société de l'information » et les conditions d'un accès libre à une information fiable.

Problématique générale du thème

- *Quelles sont les conditions d'un accès libre et éclairé à une information fiable dans le cadre d'une « société de l'information » ?*
- *Comment les informations se construisent-elles et évoluent-elles ?*

Introduction : comment s'informe-t-on aujourd'hui ? (env. 4h)

Deux jalons :

- Les médias et les supports de communication n'ont jamais été aussi nombreux et divers.
- Des pratiques d'information différenciées selon les individus, les groupes sociaux et les territoires apparaissent.

1/ Des médias et des supports de communication qui n'ont jamais été aussi nombreux et divers.**> A1 -**

- Travail individuel de réflexion sur la phrase de titre + - « comment vous informez-vous ? » puis mise en commun/confrontation par groupe de 3/4 élèves
- mise en commun classe entière – discussion

Avec la mondialisation et l'ouverture croissante des frontières terrestres mais aussi hertziennes et satellitaires, l'offre d'information n'a jamais été aussi importante sur la planète, aux médias de la presse écrite sont venus se rajouter ceux qui transportent de l'information par les câbles et les ondes : radio, télévisions, internet... **La grande nouveauté de l'information du XXe siècle est qu'elle ne repose plus uniquement sur la transmission depuis le média vers le lecteur/auditeur/spectateur (« information verticale »), mais qu'elle s'échange, se discute et se commente entre les personnes, ce que l'on pourrait appeler une « information horizontale ».**

On **pourrait donc presque parler d'une overdose d'informations**, d'autant plus que tous les grands médias ont des extensions internet soit par des sites propres, soit par des réseaux sociaux...

Malgré cette pléthore de nouvelles, l'une chassant l'autre en permanence et renforçant le caractère éphémère de celles-ci, **beaucoup sont restés sur l'idée que l'information devrait être neutre**. Or, c'est tout le contraire : **l'information n'est jamais neutre**, soit qu'elle soit contrôlée par l'État, soit qu'elle soit diffusée par des grands groupes ou des journalistes qui l'orientent... Déjà en 1908, **Anatole France** pouvait dire de la presse : « *La France est soumise à des compagnies financières qui disposent des richesses du pays et, par les moyens d'une presse achetée, dirigent l'opinion.* ».

Depuis 1996, *Fox News Channel* défend ainsi les positions politiques et sociales les plus conservatrices des grands médias américains. C'est peut-être **la grande force**

des réseaux sociaux (ainsi *Snapchat* possède son portail d'informations : *Discover*) **que de faire croire que chacun peut faire sa propre information et qu'il n'y a plus besoin des médiateurs que sont les journalistes.**

La pléthore de médias pose donc moins la question du « droit à l'information », qui « semble » pleinement rempli, que celle de l'intérêt et de la fiabilité de l'ensemble des nouvelles qui sont délivrées, parfois de minute en minute. On comprend alors qu'il est **difficile pour celui qui veut recevoir de l'information d'être en mesure de confronter sources et informations,** d'autant plus que la réceptivité dépend en grandes parties de l'éducation mais aussi des sensibilités politiques et sociales...

Dans cette profusion de médias, la presse d'opinion, liée à de grands partis, a longtemps été une spécificité française. Menacée par la bipolarisation de la vie politique, elle connaît **aujourd'hui une forme de renouveau avec des médias politisés comme par exemple, *Le Média*, webtélé relayant les idées proches de La France insoumise et de Jean-Luc Mélenchon... ou des médias qui se voudraient plus indépendants** comme *Médiapart*.

2/ Des pratiques d'information différenciées selon les individus, les groupes sociaux et les territoires.

> A2 -

- Travail individuel de réflexion sur la phrase de titre + - « est-on toujours libre d'accéder à l'information ? » puis mise en commun/confrontation par groupe de 3/4 élèves
- mise en commun classe entière – discussion

Les démocraties occidentales ont une longue expérience de la presse d'investigation, qui se donne pour but de dénoncer les dérives des pouvoirs politiques et financiers, afin de permettre aux citoyens de mieux les corriger. Ainsi, l'enquête menée par Bob Woodward et Carl Bernstein pour le *Washington Post* autour de l'affaire du Watergate, de 1972 à 1974, se termina-t-elle par la démission du président des États-Unis, Richard Nixon. (**Affaire d'espionnage politique américaine.** Pendant la campagne pour les élections présidentielles, cinq hommes sont arrêtés en train d'« inspecter » dans les locaux du parti démocrate, l'immeuble Watergate à Washington. Ils sont condamnés (juin 1972). Les enquêtes du *Washington Post* conduiront à l'inculpation de cinq collaborateurs de Richard Nixon, puis à la création, en février 1973, d'une commission d'enquête sénatoriale. Accusé d'avoir entravé l'action de la justice, Nixon sera contraint de démissionner (août 1974).)

C'est de cette capacité à enquêter que les médias tirent leur légitimité. On s'aperçoit ainsi que les médias traditionnels, en particulier la presse écrite, conservent, malgré les critiques, **une forme de légitimité qu'ils ont su transposer à l'information numérique.** Lorsque les internautes cherchent de l'information, c'est vers les titres qu'ils connaissent qu'ils se reportent ; le papier est délaissé au profit du support numérique, mais le ton et la déontologie **restent supposément** les mêmes.

L'information numérique tendrait à démocratiser l'accès à l'actualité et aux nouvelles, d'autant plus que **l'allongement des études à partir des années 1960 a rendu plus courant l'accès à l'information politique.** En revanche, **la moindre politisation que l'on enregistre dans les démocraties occidentales peut être un frein à l'intérêt pour l'information.**

Dans les démocraties représentatives, les médias pèsent d'un poids particulier et **l'information contribue à la liberté individuelle** en permettant aux citoyens de prendre connaissance des programmes et en éclairant leur vote. Pourtant, il a été prouvé que la campagne du Brexit au Royaume-Uni en 2016 avait été accompagnée d'un nombre important de mensonges éhontés qu'aucun média ne s'est donné vraiment la peine de contredire. **La masse de données** mise à disposition **empêche de fait toute hiérarchisation et distinction des points de vue,** il est devenu **difficile de reconnaître une information fiable et objective,** issue d'un travail de recherche et de confrontation des sources et des points de vue. Cependant, il faut rappeler qu'à partir du moment où la presse écrite devient en France un phénomène de masse, à la fin du XIXe siècle, l'information qui prévaut déjà est surtout le fait divers, de préférence sanglant.

Aussi toute information doit, pour être crédible, faire état du processus qui a conduit à établir l'information (en gros l'enquête), ce qui lui permet soit d'y adhérer soit de la contester... Le problème qui se pose alors **est le tri entre les monceaux d'information et la capacité critique du citoyen ; l'instantanéité de l'information se fait au détriment de l'analyse et de la mise en perspective : c'est l'information réaction/émotion qui ne laisse pas de temps pour réfléchir...** « le vrai travail du citoyen **consiste à extraire l'information de l'actualité** ».

Axe 1 – Les grandes révolutions techniques de l'information (env. 8h)

Dans le premier axe, l'information est abordée à travers un double prisme, historique et technique. Il s'agit de présenter les supports servant à sa diffusion et de les replacer systématiquement dans un contexte technologique, social et politique. Trois moments ont été retenus, qui permettent d'identifier trois vecteurs de l'information et, au-delà, trois modes de production, de diffusion et de réception : l'imprimé, la radio et la télévision, le réseau Internet.

Problématique de l'axe 1

Comment les évolutions techniques ont-elles, de l'invention de l'imprimerie à celle d'Internet, transformé l'information et ses modes de production, de diffusion et de consommation dans les sociétés occidentales ?

> A3 – Travail de recherches au CDI → exposés

- 5h de recherches au CDI, oral de 15 min avec un support projeté

- Le fond et la forme seront notés :

- * s'entraîner avant
- * comprendre ce que l'on dit
- * se détacher de ses notes
- * éviter le ton monocorde ou au contraire un débit trop rapide
- * écrire l'essentiel
- * le support visuel doit être dynamique : ne pas trop écrire, faire apparaître le plan, les infos essentielles, privilégier les images, les sourcer

✓ 1° - L'écriture, la diffusion de l'information, les 1^{ers} supports et le livre du néolithique à Gutenberg

- l'évolution de l'écriture
- le livre, de son apparition à l'imprimerie
- la diffusion de l'information avant l'imprimerie
- l'imprimerie avant Gutenberg et ailleurs qu'en Europe
- l'élaboration de l'imprimerie par Gutenberg
- l'expansion de l'imprimerie au XVe siècle
- l'affaire des « 95 thèses » et l'imprimerie

✓ 2° - La naissance et l'expansion de la presse écrite du XVIe au XVIIIe siècle dans le monde

- les occasionnels, Zeitungen, gazzeta
- le rôle des imprimeurs
- l'apparition des « canards »
- apparition à la fin du XVIe de titres à la périodicité régulière
- *Weekly News londoniennes* (1622)
- *La Gazette* de Théophraste Renaudot (1631)
- *Daily post*
- *Daily Current* (1702) et le *Times* (1788)
- principaux éléments et rubriques se mettent en place
- publicités

✓ 3° - La diffusion de la presse écrite s'accroît dans le monde au XIXe siècle et au XXe siècle, en lien avec les progrès techniques

- transformation de l'imprimerie (rotative entre autre, papiers, encres, ...)
- révolution des transports
- *Le petit journal*
- évolution du rapport entre textes et images
- *L'Illustration*
- apparition de la photographie
- *Vu, Newsweek, Paris Match*
- presse d'opinion
- la presse pendant les guerres (1870-1871, 14-18, 39-45)
- opinion publique
- un média de masse, un produit de consommation courante
- progrès de l'éducation
- un phénomène qui n'est pas mondial
- liberté de la presse / liberté d'expression ... ou pas

✓ 4° - L'information par le son et l'image : radio et télévision au XXe siècle

- nouvelle technologie : la radio
- nouvelle technologie : la télévision
- modification de la transformation de la transmission de l'information
- appareil familial
- la radio pendant la WWII
- *Radio Tour Eiffel, BBC*
- monopole d'État
- TSF, RTF, ORTF

- multiplication des stations de radios
- concurrence radio/presse écrite, puis télévision/radio
- apparition du direct (entrée des Allemands dans Vienne le 11 mars 1938, couronnement d'Élisabeth II le 2 juin 1953, premiers pas de l'homme sur la Lune le 21 juillet 1969)
- évolutions technologiques (transistors, câbles, satellites, modulation de fréquence, numérique)
- acteurs publics / acteurs privés
- journaux télévisés puis chaînes d'informations en continu

✓ **5° - L'information mondialisée et individualisée : naissance et extension du réseau Internet**

- une nouvelle technologie
- ARPAnet
- véritable révolution
- différentes évolutions
- le Minitel
- de la cassette au DVD
- www
- réseaux sociaux
- médias collaboratifs
- information horizontale
- médias internet
- cyberspace
- bigdata
- enjeux économiques, écologiques, géopolitiques, politiques ...
- TIC, NTIC = brouillage entre médias, télécommunications et opinions publiques

✓ **6° - Comment la presse raconte un évènement : une revue de Une de presse (tous médias) complète, étayée et expliquée sur** (au choix)

- **a)** le 11 septembre 2001 à travers le monde
- **b)** le 6 février 1934
- **c)** l'invasion russe en Ukraine

✓ **7° - Les grands reporters** (au choix, traiter de la trajectoire individuelle et professionnelle et des enquêtes de deux grands reporters, en choisir un par liste ou en dehors)

A)

- Henry Morton Stanley, journaliste et explorateur
- William Howard Russel, un des tous premiers correspondants de guerre
- Jack London, journaliste amoureux de la nature et des grands espaces
- Albert Londres, journaliste et écrivain engagé
- Robert Capa, photographe et correspondant de guerre
- Joseph Kessel, journaliste et grand voyageur

B)

- Catherine Leroy, photographe et reporter de guerre
- Anne Nivat, journaliste indépendante spécialiste des zones de guerre
- Marine Jacquemin, journaliste TV spécialiste des zones de guerre ou de conflit
- Florence Aubenas, reporter de guerre presse écrite
- Hélène Sallon, une jeune correspondante au Moyen Orient
- Louis Witter, un jeune photoreporter
- ?

Axe 2 - Liberté ou contrôle de l'information : un débat politique fondamental (env. 8h)

TE (env. 1H en classe)

Tous les gouvernements ont cherché à orienter, surveiller, brider la presse. C'est avec elle et pour elle que se sont mis en place les circuits et méthodes de l'information politique, culturelle, économique. **Ce combat pluriséculaire est fait de reculs et d'avancées pour asseoir la liberté d'informer.**

L'information est la relation d'un événement ou d'un fait, transmis par des témoins à un journal ou à une agence de presse. Le rôle des journalistes est de servir de relais entre ce fait et le public, mais le rôle croissant des agences de presse proches des milieux d'affaires et de pouvoir interroge la construction d'un monopole de l'information.

Aujourd'hui dans de nombreux pays, les journalistes doivent toujours faire face à la censure et à la répression et des limites à la liberté d'informer demeurent même dans les anciennes démocraties.

1. La liberté d'informer : un combat pluriséculaire

A. Pouvoir et information : une relation complexe

Pouvoir et information sont intimement liés en France sous l'Ancien Régime. En **1631**, la première **Gazette de Théophraste Renaudot**, publiée à Paris marque la naissance de la presse française et son lien avec le pouvoir. **Soutenu par Richelieu**, Renaudot obtient le privilège de l'impression de toutes les informations.

Imprimerie, librairie, colportage sont soumis à une **surveillance étroite** : brevet d'imprimeur, privilège royal, contrôle policier. La presse autorisée se développe lentement : **en 1777 seulement paraît le 1er quotidien français** : *Le Journal de Paris*.

Les publications clandestines se multiplient. La convocation des États-Généraux en 1788 suscite libelles et pamphlets qui ont un rôle important dans la circulation de l'information sous la Révolution. Dans les cahiers des doléances de 1789 s'expriment des **aspirations à plus de libertés**. Mirabeau écrit : « *La liberté de la presse (est...) la liberté sans laquelle les autres ne seront jamais acquises.* »

Des premiers espoirs déçus. Au XIXe siècle, presse et gouvernements s'affrontent : la presse n'est libre que de 1789 à 1792 : l'information repasse

sous le contrôle du pouvoir (1er et IInd Empire, monarchies constitutionnelles de 1815-1848).

Il faut attendre la **loi du 29 juillet 1881 et la III^e République pour l'indépendance des médias face à l'État en France.**

B. Une liberté universelle dans les textes

Il faut attendre plus d'un siècle pour que la liberté d'expression soit inscrite dans les textes. **La Suède est le 1^{er} pays à instituer le droit de la presse en 1766** : la liberté de publication est inscrite dans la Constitution. **Le 1^{er} amendement de la Constitution américaine garantit la liberté d'expression et d'information, indépendante des pouvoirs (1791).**

Cette liberté devient un droit universel et s'étend peu à peu à tous les médias :

- la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789** définit dans l'**article 11** un droit à l'information.
- En **1881, la loi du 29 juillet rattache la liberté de la presse à la liberté d'opinion**. Elle abroge la réglementation antérieure limitant imprimerie, colportage et affichage. Libérale, une simple déclaration suffit pour créer une entreprise de presse. Les personnes mises en cause disposent d'un droit de réponse.
- La **Convention européenne des droits de l'homme (1950)** donne la priorité aux critères de contrôle et de vigilance démocratique de la presse et de l'information.
- **L'arrêt Handyside (1976) de la Cour européenne de Strasbourg**, étend la liberté d'expression même aux informations « qui heurtent, choquent ou inquiètent l'État. ».
- La Cour européenne de Strasbourg définit un « droit des journalistes de taire leurs sources ».

Les principes sont posés, mais les gouvernements cherchent des moyens de les limiter.

C. Limites légales et maintien du contrôle de l'État

Les droits des individus peuvent être préférés à la liberté d'expression. La Déclaration de 1789 évoque un « abus de cette liberté dans les cas prévus par la loi ». **La loi de 1881 sanctionne 3 délits** : l'offense au président de la République, l'outrage aux bonnes mœurs, la publication de fausses nouvelles.

Le contrôle se renforce en période de crise. Des « **lois scélérates** » **(1893 et 1894)** répriment la propagande anarchiste, elles sont ensuite utilisées contre les communistes.

Durant la Première Guerre mondiale, la loi de 1881 est suspendue avec l'état de siège : l'information laisse place à la propagande d'État au nom de la Défense nationale.

Durant l'Occupation : censure, contrôle, interdictions rétablis par les Allemand et Vichy. **À la Libération : les restrictions ne sont levées qu'en 1947.**

A partir de 1949, de nouvelles limitations :

- **En 1949 au nom de la protection de l'enfance.**
- **1951 : délit d'apologie des crimes de guerre.**
- **1955: loi sur l'état d'urgence** permet aux préfets de contrôler presse, radio, cinéma et théâtre.
- **1972: loi Pleven** contre la « provocation à la haine, la discrimination. »
- **1990: loi Gayssot** contre le délit de « négationnisme ».

La France se met en conformité avec la jurisprudence européenne tardivement. Exemple Il faut attendre 2010 et la loi Dati pour l'adoption du droit des journalistes sur la protection des sources avec 2 exceptions : pour des « questions d'intérêt général » ou infractions graves aux yeux de la justice.

La tradition anglo-saxonne est plus libérale.

2. Remise en cause de l'ordre mondial de l'information et spécialisation

Le différend Nord-Sud qui se fait entendre à l'ONU rejaillit sur la question du partage de l'information : les pays du Sud contestent le néo-imperialisme culturel de l'Occident par ses médias et agences. Le Nord est accusé de déformer l'information envoyée par le Sud. Le Sud préconise un « nouvel ordre mondial de l'information et de la communication » : la circulation de l'information doit être équilibrée pour être libre. **Sont créées des agences de presse nationales dans les PED. Elles coopèrent entre elles** : l'Agence panafricaine de presse (PANA); Inter-Presses-Service (IPS) multiplie les échanges entre agences d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

Les marchés de l'information se spécialisent vers l'information boursière qui leur assure des revenus importants. L'agence Reuters développe des services économiques et financiers, elle permet de réaliser des opérations boursières en temps réel. Des agences spécialisées naissent comme Bloomberg. **Les agences généralistes développent de nouveaux contenus** (information économique, sportive, divertissement) **à destination des télévisions et diversifient leurs services.** L'avènement de l'Internet les

confronte à **une exigence toujours plus grande** de leurs clients en matière de **réactivité**.

3. Nouveaux défis pour l'information au XXIe siècle

A. Une liberté toujours bafouée dans une partie du monde

Elle ne s'exerce pleinement que dans un nombre limité de pays : Europe de l'Ouest, Amérique du Nord, une partie de l'Europe de l'Est, Océanie, Israël et dans certains pays d'Afrique et d'Asie.

Des facteurs économiques peuvent limiter le pouvoir de la presse et la liberté de la presse est limitée dans les régimes autoritaires. Les enquêtes de Reporters sans frontières mettent en lumière les violations répétées de la liberté de la presse. Exemple La Turquie exige que la question kurde soit traitée dans un sens progouvernemental.

Les journalistes, notamment les correspondants de guerre, paient un tribut au droit à l'information. En 2018, 80 journalistes tués (40 en 2019). Plus de 700 tués ces 10 dernières années. Autre chiffre inquiétant : le nombre de journalistes détenus en hausse : 389 en 2019 (plus de la moitié dans 3 pays : la Chine, l'Égypte et l'Arabie saoudite).

B. Une liberté qui reste sous condition dans les pays démocratiques

La logique économique peut aller à l'encontre de la liberté de publier. L'information devient une donnée économique dont la valeur se mesure par son niveau d'audience. Le risque est d'empêcher le développement d'une information différente moins rentable. *Exemple La France au classement RSF 2020 n'est que 34e à cause de la hausse inquiétante des attaques et pressions contre les journalistes. Nombre d'entre eux ont été blessés par les tirs de LBD ou gaz lacrymogènes ou agressés par des manifestants lors du mouvement des Gilets jaunes en 2019/2020. Autre forme de pression : le nombre croissant d'intimidations judiciaires visant les journalistes d'investigation afin d'identifier leurs sources (ex : affaire Benalla, vente d'armes à l'Arabie saoudite). De plus les conflits d'intérêts demeurent avec le processus de détention capitaliste des groupes de médias.*

La concentration des médias fait courir le risque d'une homogénéisation (« pensée unique ») et une perte du pluralisme de l'information.

Exemple de concentration aux États-Unis, 6 conglomérats (Disney, Viacom, Warner, News Corp, Bertelsmann, Comcast) possèdent 90 % du marché des médias.

Une évolution parallèle : la « diversification des médias. L'avènement du web 2.0 a rendu possible l'appropriation de l'Internet par des utilisateurs toujours plus nombreux (« journalisme citoyen »). Mais il pose

de **nouvelles questions** : problèmes de vérification des sources, traitement de l'information, risque de désinformation...

Conclusion

Dans les pays réputés démocratiques, où la presse est considérée comme le « quatrième pouvoir », lois du marché et publicité s'imposent et peuvent mettre à mal la liberté des journalistes dès lors que celle-ci contrevient aux intérêts économiques des groupes contrôlant les organes de presse. Les conflits armés créent toujours dans le monde des situations complexes pour la liberté de l'information.

Le marché de l'information reste l'objet de tensions entre contrôle externe (par les États, lobbys, groupes financiers...) **et tendance à l'auto-régulation interne**, la liberté d'expression reste fragile face aux nouveaux défis contemporains.

Il s'agira de voir, dans cet axe, qu'à l'époque contemporaine, dans les démocraties occidentales, la question de la liberté ou du contrôle de l'information est posée de façon récurrente : alors que journalistes mais aussi citoyens, leaders politiques, ONG et instances internationales réaffirment inlassablement l'importance de la liberté d'informer et de s'informer, les tentatives pour limiter, orienter et contrôler le « quatrième pouvoir » perdurent.

Problématique de l'axe 2

Quels sont les enjeux politiques de l'information dans les sociétés démocratiques contemporaines ? Sur quelles logiques et quels acteurs (politiques, économiques, sociaux) reposent-ils ?

> A4 – Préparation des débats

- Présentation des 3 sujets et répartition des élèves au choix = tous les élèves doivent être dans un groupe.
- préparation libre, recherches individuelles ou par groupe, pendant 5h au CDI
- vous devez traiter le thème en lien avec le titre de l'axe et le titre du thème 4, ayez-les toujours en tête, **vous ne faites pas un exposé Wikipédia**, vous faites des recherches pour répondre à une problématique et vous préparer à un débat (il y aura donc des élèves **pour/contre/animateur par tirage au sort**) ;
- pour chaque thème, aller toujours plus loin que la simple énonciation d'informations → **où** (localisations précises à différentes échelles) / **quand** (temps court et temps long, ne pas oublier le contexte historique) / aller chercher le

contexte géopolitique local et international / ne jamais oublier de **définir** les termes... ;

- associer texte et illustrations ;
- les entrées proposées sont des axes obligatoires mais il ne faut pas s'en contenter ;
- pour les personnages, se concentrer sur le lien avec le thème ;
- sourcer vos recherches ;
- sourcer les illustrations ;

> organisation

- répartition de tous les élèves dans les 3 thèmes
- 5h de recherches au CDI
- 3h consacrées aux débats (1h par débat en tout)
- au moment du débat, répartir les élèves entre pour/contre/journalistes
- les élèves spectateurs doivent rendre des notes pendant le débat et pourront interagir dans un 2^e temps du débat

1/ L'information dépendante de l'opinion ? A partir de l'exemple de l'affaire Dreyfus et la presse, faites des recherches sur les relations entre presse et opinion publique.

Les relations entre la presse et l'affaire Dreyfus de 1894 à 1906 témoignent de la **capacité d'influence des journaux et des mécanismes de mobilisation de l'opinion publique**. L'affaire Dreyfus est la **première grande affaire politique** d'une **France démocratique**, dans laquelle la **presse est libre** et où **l'instruction généralisée** crée un marché nouveau. L'affaire Dreyfus est d'abord une **série d'informations de presse** qui, accumulées, spéculatives et agressives, **font scandale et influencent l'opinion des lecteurs**. En fonction de leurs positions politique et idéologique, sous l'effet de la concurrence entre titres, les **quotidiens de presse surenchérisent entre eux**. À ces monceaux d'articles s'ajoute le **flot des dessins de presse** qui alimente l'affaire.

Le déroulement de cette affaire montre combien la presse est débordée par les idéologies communes. La force des préjugés populaires est telle que les journaux dreyfusards et révisionnistes, fortement minoritaires, peinent à retourner l'opinion publique. Face à la recherche de la vérité, les feuilles antidreyfusardes s'arc-boutent sur leur posture initiale et inventent des explications. **La pression des lecteurs** (la perte de nombreux abonnés oblige *Le Figaro*, qui avait publié des articles d'Émile Zola, à renverser sa position rédactionnelle), **les contraintes économiques et financières** (ne pas

perdre les revenus publicitaires) **conduisent les journalistes à manquer de recul et d'esprit critiques**. Les dynamiques du lectorat et de l'opinion publique entraînent dans la durée une redistribution des tirages et audiences journalistiques (progression du *Petit Parisien* qui s'est montré prudent durant l'affaire).

> **Préparer le débat :**

x Axes possibles abordés pendant le débat :

- L'information neutre est-elle toujours possible et souhaitable ?
- La presse fait-elle ou suit-elle l'opinion publique ?
- L'information est-elle dépendante de l'opinion ou l'opinion est-elle dépendante de l'information ?

x Recherches possibles au CDI (5h) pour vous préparer :

- Toutes recherches libres sur le thème « Presse et opinion publique ».
- Revoir **rapidement** le déroulé de l'affaire Dreyfus (*émission Karambolage, vidéo*) pour en retenir les dates et acteurs essentiels, travailler le contexte historique et géopolitique.
- Mettre en perspective et questionner les traitements écrits et imagés de l'affaire Dreyfus. Vous pouvez vous faire un tableau pour lister les positions des pro et des antis.
- Analyser quelques articles de presse/dessins de presse, en distinguant les faits des interprétations et commentaires des journalistes et intellectuels engagés, comme Jean Jaurès et Maurice Barrès.
- Pour nourrir votre réflexion sur le thème « presse et opinion publique », faites des recherches sur :
 - x l'association L214, son action et surtout ses pratiques de communication ;
 - x une revue de presse présentant plusieurs actions de l'association L214. Il faudrait que cette revue de presse se déroule depuis 2008 pour montrer l'évolution de la relation entre la presse et les actions de l'association ;

- x la façon dont les actions de L214 ont eu une influence sur l'opinion publique donc sur les acteurs économiques du secteur agroalimentaire et de la presse.

2/ L'information entre le marché et l'État : à partir des exemples et de l'histoire de l'Agence Havas et de l'AFP, faites des recherches : l'information peut-elle être privée ou doit-elle obligatoirement publique ?

L'agence de presse est un acteur déterminant du monde de l'information depuis presque deux siècles. Elle se situe au confluent de **deux logiques**. La première est **économique**, puisque l'agence de presse mise sur sa capacité croissante à alimenter en informations venant du monde entier des journaux (souvent régionaux) qui n'ont pas les moyens d'avoir un réseau mondial de correspondants ou d'envoyer leurs journalistes partout dans le monde. La seconde est **politique**, et dépend de la première, puisque l'enjeu politique est de contrôler un média qui en alimente beaucoup d'autres.

Première agence internationale de presse créée en 1832, l'entreprise de Charles-Louis Havas collecte à l'étranger les nouvelles grâce à son réseau de correspondants et les revend aux journaux parisiens et départementaux, ainsi qu'aux hommes d'affaires et aux particuliers. Appuyée par le pouvoir quel que soit le régime, elle prend progressivement le **contrôle du marché de l'information et de la publicité en France** et s'associe, au milieu du XIXe siècle, avec les agences Wolff et Reuter à l'étranger. En 1914, l'agence Havas publie 35 bulletins quotidiens, possède plus de 500 correspondants à l'étranger et dispose de 3 000 kilomètres de fils télégraphiques spéciaux. Prospère et influente durant les années 1920, elle doit faire face, durant les années 1930, à la forte concurrence des agences étrangères et reçoit l'appui politique et financier des gouvernements français successifs.

Prenant la succession de l'Agence Havas en 1944, l'Agence France Presse est un établissement public placé sous l'autorité du gouvernement et financé exclusivement par l'État. En 1957, son statut est modifié et sa gestion implique désormais des professionnels de la presse écrite et audiovisuelle. Le contrôle de l'État demeure par la nomination de son président. Aujourd'hui grande agence mondiale d'information, l'AFP est confrontée à la **concurrence des moteurs de recherche, des agrégateurs de contenus et des réseaux sociaux**. L'intérêt de l'étude est de montrer que l'agence de presse répond à la fois à une **exigence technique forte**, puisque nombre de journaux, en particulier régionaux, ne peuvent entretenir un réseau de correspondants à l'étranger, et

constitue en même temps **un enjeu considérable, puis qu'elle centralise** une information considérée comme fiable, enjeu que l'on pourrait résumer ainsi : **contrôler un média qui en alimente beaucoup d'autres ou garantir sa liberté.**

> Préparer le débat :

x Axes possibles abordés pendant le débat :

- L'AFP est-elle une agence qui n'est qu'au service de l'information ?
- Une agence de presse d'État est-elle la garantie d'une information fiable, objective et neutre ?
- Une agence privée est-elle nécessairement orientée et subjective ?
- La publicité peut-elle financer les médias tout en leur permettant de préserver leur indépendance ?

x Recherches possibles au CDI (5h) pour vous préparer :

- Toutes recherches libres sur le thème « marché, État et fabrique de l'information ».
- Se documenter sur l'histoire de l'Agence Havas et de l'AFP.
- Se documenter sur les textes de loi qui les régissent (pour l'AFP), leurs moyens de collecte de l'information, leurs services et activités en tant qu'entreprise, leurs relations avec l'État et les médias conventionnels.
- Se documenter sur quelques autres agences de presse à l'étranger (Reuters)
- comparer et différencier les dernières dépêches sur un événement mondial récent provenant de deux ou trois agences internationales de presse pour mettre en valeur la course à l'information entre acteurs.
- Pour nourrir votre réflexion sur le thème « presse, acteur privé / acteur public », faites des recherches sur :
 - x la concentration capitaliste des médias en France ;
 - x la mise sous contrôle de l'empire média de Bolloré de *Cnews* à *Europe 1* ;
 - x *Russia Today*, *Al Jazeera* ;

✗ *Médiapart* ;

✗ la pression des annonceurs (publicités) sur la presse

➤ exposition virtuelle de la BnF consacrée à l'AFP.

➤ www.afp.com/fr/propos-de-lafp

3/ Information et propagande en temps de guerre ou de crise : à partir de l'exemple des relations entre les médias et la guerre du Vietnam, faites des recherches sur l'information et l'accès à l'information en période de crise.

Les évolutions techniques que connaissent les médias à partir de la fin du XIXe siècle transforment profondément l'usage et la diffusion de l'information en temps de guerre. En parallèle, l'enracinement d'une culture démocratique dans les pays occidentaux **rend de plus en plus inacceptable la censure.** Les gouvernements démocratiques en temps de guerre sont ainsi condamnés à **rechercher un équilibre difficile entre le respect de la liberté d'informer et la nécessité de mobiliser la population pour une adhésion minimale** – tout en étant souvent confrontés à des adversaires qui n'ont pas ces préoccupations démocratiques.

Alors que, pendant la **Première Guerre mondiale**, l'information diffusée principalement par voie de presse est **largement contrôlée et placée au service d'une « culture de guerre » et d'une « contre-culture de guerre »**, puis que, durant le paroxysme de la guerre totale qu'est la **Seconde Guerre mondiale**, les multiples canaux d'information sont instrumentalisés par les **propagandes**, la **guerre du Vietnam** marque une **nouvelle étape** dans l'évolution technique de l'information et dans le rapport entre le pouvoir exécutif, l'armée, les journalistes et l'opinion.

Le recours à la censure est repoussé par les présidents américains et ce conflit, couvert par un **nombre croissant de journalistes internationaux** dépêchés sur place, est **largement relayé dans les foyers non seulement par le biais de la presse** (abondamment illustrée de photographies) mais aussi par celui des radios et, surtout, des télévisions, dont les Américains sont massivement équipés. À l'heure où les caméras de télévision commencent à fournir des images

tournées par des équipes réduites sur le terrain, où se développe le télex et où débute la télétransmission par satellite (qui reste néanmoins ponctuelle car très coûteuse), la **circulation des nouvelles devient quasi immédiate à l'échelle du globe et la place de l'image est renouvelée**. Par ailleurs, ce conflit se caractérise par un **nouveau mode de fabrication des nouvelles en temps de guerre**. Les États-Unis mettent en effet en place « **un véritable ministère de l'Information locale** » (Arnaud Mercier), le JUSPAO (*Joint United States Public Affairs*). Celui-ci, recevant des informations du MACVOI (*Military Command Vietnam Office Information*), est en charge de conférences de presse quotidiennes qui alimentent ensuite articles et reportages. Au-delà, **les journalistes accrédités sont accueillis et transportés dans les camps militaires, voire les zones de combat**. Les informations diffusées aux États-Unis sont alors avant tout centrées sur le quotidien des *boys* ; **le sort des populations locales est largement laissé de côté**. Mais les journalistes, travaillant entre liberté et contrainte, **remettent en cause l'optimisme des discours officiels** : les nouvelles diffusées par les journaux et la télévision révèlent l'enlisement et la violence du conflit, la brutalité des troupes américaines comme les pertes qu'elles subissent.

Les images des combats dans les jardins de l'ambassade américaine lors de l'offensive du Têt en 1968 apportent ainsi un cruel démenti aux messages présidentiels optimistes. Au-delà, **la presse et la télévision relaient la contestation politique qui se développe aux États-Unis**.

Si les journalistes accompagnent les évolutions de l'opinion plus qu'ils ne les suscitent, les informations sur les aspects concrets de la guerre diffusées en temps réel sont néanmoins **présentées comme un élément expliquant la faible adhésion de l'opinion américaine au conflit**, voire, selon le secrétaire à la Défense Mc Namara ou le président Nixon, la défaite. Se joue ici un épisode fondamental de la relation entre le pouvoir exécutif et la presse en temps de guerre qui trouve ensuite des **prolongements lors de la guerre du Golfe**.

> **Préparer le débat :**

x Axes possibles abordés pendant le débat :

- Peut-on / doit-on tout montrer en temps de guerre ou de crise ?
- Le contrôle de la presse pendant un conflit est-il justifiable ?
- Quel impact peut avoir la presse sur le déroulement d'un conflit ?
- Une photographie/une vidéo de guerre est-elle toujours le reflet de la réalité ?

x Recherches possibles au CDI (5h) pour vous préparer :

- Toutes recherches libres sur le thème « information et propagande en temps de crise et de guerre ».
- Se documenter sur l'histoire de la guerre d'Indochine et de la guerre du Vietnam + le contexte historique et géopolitique international de la guerre du Vietnam.
- Travailler sur des images très connues, tel le cliché de Kim Phuc pris le 8 juin 1972 par Nick Ut + d'autres. Utiliser ces photographies de guerre en réfléchissant aux conditions dans lesquelles elles ont été prises puis diffusées, au cadrage choisi, à l'effet visé...
- Analyser la façon dont la guerre du Vietnam est évoquée dans d'autres pays (France, URSS, Chine, RU, ...) au fur et à mesure des événements principaux.
- Choisir 3 ou 4 clichés d'autres conflits plus récents, en donner les dates, lieux, auteurs, contexte géopolitique, analyser (cf. analyse de photo) et montrer en quoi ces clichés ont eu ou n'ont pas eu (alors que l'on aurait pu penser le contraire) un impact sur l'opinion publique et donc ce conflit.
- Pour nourrir votre réflexion sur le thème « Information et propagande en temps de guerre », faites des recherches sur :
 - x la médiatisation de la 2^e guerre du Golfe (tempête du désert) ;
 - x la censure et la propagande durant la WWI et la WWII ;
 - x les conflits en cours dans le monde actuellement, notamment l'Ukraine ;
 - x quelques guerres actuelles dont on ne parle que très peu dans les médias : Yémen, Somalie, Philippines, ...
 - x La crise des gilets jaunes et sa médiatisation selon les médias.

Objet de travail conclusif : L'information à l'heure d'Internet

Articulation et sens général de l'objet de travail conclusif

L'objet de travail conclusif permet de remobiliser les enjeux relatifs à la production et à la réception des informations diffusées via Internet vus dans l'introduction et les deux axes du chapitre.

Problématique :

En quoi la façon dont sont produits les contenus mis en ligne justifie-t-elle d'adopter une posture critique par rapport au Web, qui constitue à la fois une source précieuse d'informations et de connaissances et un vecteur de fausses nouvelles et d'erreurs ?

> A5 – Production d'affiches sur un thème au choix des jalons 1, 2 ou 3

- groupes de 1 à 3 élèves
- 4h recherches et affiche
- 1h exposition et présentation

1/ Vers une information fragmentée et horizontale

Ce premier jalon doit permettre de comprendre le **régime web de l'information, à travers son organisation et son fonctionnement, et d'en saisir les dynamiques à l'œuvre**. La « révolution Internet » offre un remarquable exemple de la manière dont **les progrès techniques accroissent la possibilité de s'informer, et permettent une véritable démocratisation du savoir, liée à la montée générale de l'instruction. Cela conduit également à une mutation considérable des circuits de l'information.**

Sous l'effet du Web, les techniques et formats journalistiques, la hiérarchie des canaux et acteurs relayant les nouvelles sont bouleversés. Les logiques de **fragmentation et d'horizontalité** s'observent d'abord autour des producteurs, mis sur le même plan. L'information peut être produite par le journaliste professionnel ou amateur, le service de presse d'une institution ou d'une organisation quelles qu'elles soient tout comme l'influenceur (blogueur, youtubeur...), le « hacktivateur », l'internaute lui-même (qui « like », « tweete » ou poste) ou encore les robots informatiques (spambots, dialogueurs...), **autant d'acteurs dont la nature, la fonction et l'intérêt par rapport à l'information divergent. La diversité des outils numériques permet de décliner les contenus pour adapter ces derniers à des usages et publics variés.**

À ce système de production informationnelle **s'ajoute la multiplicité des circuits et supports de diffusion médiatique**, des médias traditionnels à ceux sociaux en passant par les appareils connectés. **La « gratuité » de ces vecteurs favorise d'autant la diffusion horizontale des informations.** La réception de l'information n'échappe pas à ces dynamiques. **Déterminés par les pratiques des consommateurs eux-mêmes producteurs et relais** (cf. introduction du thème), **les moyens pour s'informer sont atomisés et la viralité devient courante, déstructurant les catégories héritées de l'information.** Les nouvelles sourcées et vérifiées circulent ainsi aux côtés des *fake news*, elles-mêmes composées d'infox (information mensongère et délibérée), d'intox (propagation d'infox), de hoax (rumeur infondée et intentionnelle) ou encore de pièges à clic.

> A5 – Production d'une affiche Jalon 1 (*sujet au choix*)

- **a)** Présenter l'organisation actuelle d'internet, en remobilisant les recherches et productions des deux axes du thème, en comparant entre eux des producteurs et diffuseurs de l'information à l'échelle mondiale afin de saisir le système informationnel actuel et les interactions entre ses acteurs.
- **b)** L'analyse en plusieurs étapes d'une information vérifiée et sourcée – les Décodeurs du *Monde*, Checknews de *Libération* et Factuel de l'*AFP* – portant sur un événement politique ou social récent, et ayant fait l'objet de désinformations, d'intox et d'infox, de commentaires et de parodies, peut aider à montrer les déclinaisons possibles d'une nouvelle à l'heure d'Internet, ainsi que les intentions différentes des acteurs qui l'ont propagée. Dans ce cadre, les outils de vérification des informations comme le Décodex ou TinEye peuvent être utilisés.

➤ <http://www.pearltrees.com/clemibx/geostrategie-ecosysteme/id15623817>

2/ Témoignages et lanceurs d'alerte

A l'heure où le Web rend la **circulation de l'information mondiale et immédiate** (cf. axe 1, jalon 3) et où la **production de contenus en ligne est fragmentée et horizontale** (cf. jalon précédent), **les témoignages peuvent atteindre un public de plus en plus large.** Le réseau Internet permet en effet

de diffuser à l'échelle planétaire des dénonciations et des prises de position et d'appeler à une mobilisation dépassant les frontières. Cette dernière peut passer par des pétitions signées en ligne ou par le fait de reprendre dans la presse ou de retransmettre (par exemple de retweeter) des données.

Ces transformations de la production et de la (re)diffusion de l'information ont un **impact sur les moyens d'action, la visibilité mais aussi le statut des lanceurs d'alerte**. Si **l'existence de ces acteurs est ancienne** (la **première loi américaine** visant à protéger les *whistleblowers* date de **1863** et des lanceurs d'alerte jouent un rôle clé dans de nombreux débats et scandales, comme en témoignent par exemple les *Pentagon papers* après la guerre du Vietnam (*La publication par le New York Times d'un document ultra-secret, retraçant l'origine et la genèse de l'engagement militaire américain a l'effet d'une bombe à la Maison-Blanche et dans l'opinion publique. Il s'agit d'une série de documents officiels et secrets divulgués dans la presse qui retracent l'origine et la genèse de l'engagement des États-Unis au Vietnam : ils montrent comment le gouvernement américain a délibérément préparé et généralisé la guerre à l'insu du Congrès. L'affaire éclabousse les milieux politiques américains. Pendant une quinzaine de jours, le New York Time publie ses «Pentagone Papers». À la fin du mois de juin 1971, on apprend qu'un certain Daniel Ellsberg est à l'origine de ces fuites : il se rend lui-même aux autorités. «L'homme le plus dangereux d'Amérique» comme le surnomma à l'époque le responsable de la diplomatie américaine Henry Kissinger, n'est autre qu'un ancien collaborateur du département de la Défense. À ce titre, c'est l'un des rédacteurs du fameux rapport McNamara à l'origine des Pentagon Papers.*) ou encore le Watergate, **ils disposent à présent de moyens accrus pour mettre au jour et dénoncer des dangers sociaux, sanitaires ou environnementaux et occupent une place nouvelle dans la vie publique**. Les **impacts des révélations du docteur Irène Frachon** concernant le Mediator ou du site *WikiLeaks* créé par **Julian Assange** l'illustrent. Abondé par les sources procurées par **Chelsea (Bradley) Manning et Edward Snowden**, ce dernier a permis de révéler les agissements des troupes américaines en Afghanistan et en Irak et la surveillance de masse réalisée par la NSA (*National Security Agency*), amenant ainsi les citoyens à **prendre conscience de l'enjeu que représente la protection de la vie privée à l'ère du téléphone portable et d'Internet**. **Inversement, la divulgation de communications diplomatiques confidentielles, de documents militaires, de correspondances privées**, tout comme les interventions dans la campagne présidentielle américaine de 2016 posent la **question des limites d'une idéologie de la transparence absolue**.

D'autres réalités géopolitiques peuvent être ressaisies à travers le devenir de ces acteurs qui, au nom de considérations éthiques, **optent pour la désobéissance civile et font primer leur conception de l'intérêt général sur leur intérêt particulier et, souvent, leur liberté**. En effet, l'asile politique octroyé par l'Équateur à Julian Assange puis sa révocation et la demande d'extradition déposée par les autorités américaines, ou encore le droit d'asile accordé à Edward Snowden par la Russie montrent que les informations ainsi

diffusées s'inscrivent également dans des affrontements géostratégiques renouvelés.

> A5 – Production d'une affiche du jalon 2 (au choix)

- c) Réaliser des exposés monographiques sur deux lanceurs d'alerte centrés sur l'objet et les supports de leur prise de position mais évoquant également leur trajectoire individuelle.
 - Irène Frachon
 - Julian Assange
 - Edward Snowden
 - Erin Brockovitch
 - Daphné Caruana Galizia
 - ...
- d) Travail de synthèse afin de recenser les moyens d'action des lanceurs d'alerte (qui ont considérablement évolué avec Internet), les domaines dans lesquels ils peuvent intervenir et les façons diverses dont ils sont considérés ainsi que les lois les encadrant et les protégeant ou pas et l'évolution de ces lois au niveau national et international (notamment européen)

3/ Les théories du complot : comment trouvent-elles une nouvelle jeunesse sur Internet ?

Les caractéristiques du réseau Internet favorisent grandement la résurgence, la publicité et la visibilité des « **mentalités complotistes** » (Pierre-André Taguieff), c'est-à-dire **la croyance à considérer un fait troublant ou un événement dramatique comme le résultat de manœuvres ourdies en secret par un ou plusieurs individus, une institution ou une organisation ayant un pouvoir établi ou non**. La propagation de contenus complotistes vise à déstabiliser l'auteur supposé de cette machination, de façon plus large les citoyens d'un pays ou le grand public. **La variété des termes et expressions** – théories du complot, conspirationnisme, complotisme... – témoignent de la diversité de ces récits pseudo-scientifiques prétendant révéler une vérité cachée.

Au départ rumeurs orales colportées faisant d'un groupe déterminé un bouc-émissaire, les théories du complot ont profité de la liberté de la

presse et de l'édition pour élargir leur public dès la fin du XIXe siècle (cf., par exemple, les écrits d'É. Drumont en France ou les rééditions des *Protocoles des sages de Sion*) et s'y sont cantonnées au XXe siècle (par exemple, le négationnisme), la radio et la télévision leur étant largement inaccessibles. **Les nouvelles technologies de l'information, plus particulièrement Internet, offrent, depuis la fin des années 1990, un nouvel espace médiatique à ces thèses complotistes pour au moins trois raisons :**

- **Les auteurs et groupes conspirationnistes peuvent élaborer des sites web** (entre 400 et 600 sites composent la complosphère française), diffuser leurs pensées et ré-écrire les informations des médias conventionnels en dehors des pratiques journalistiques de vérification des sources ;

- **La rapidité de transmission, la viralité des messages** et la variété des supports numériques favorisent la dissémination des théories du complot ;

- Enfin, **l'économie et la culture de la polémique et de l'indignation**, notamment sur les réseaux sociaux, accroissent le sentiment de défiance et de distance à l'égard des informations et des médias traditionnels.

Au-delà des médias, c'est **plus globalement l'expertise qui est ici l'objet d'un rejet global, comme on le voit avec la théorie de la « Terre plate »**. La montée de la défiance remet en effet en question, dans la production et la réception du savoir, la spécialisation et le partage des tâches qui sont au cœur des sociétés développées.

> **A5 – Production d'une affiche du jalon 3** (au choix)

- **e)** A partir d'un corpus de faits et d'événements récents ayant fait l'objet de traitements complotistes, mener une enquête, à l'aide d'outils et de ressources en ligne sélectionnés ou déjà mobilisés auparavant, pour montrer comment se fabrique puis se diffuse les théories complotistes.
- **f)** Travail de recherche sur la sphère complotiste en général.
- **g)** Travail de recherche, d'analyse et de critique sur un sujet ciblé par diverses théories du complot :
 - Le protocole des Sages de Sion
 - Les Américains ne sont jamais allés sur la Lune
 - Les attentats du 11 septembre
 - Pearl harbor
 - Les guerre en Ukraine
 - ...
- <http://www.pearltrees.com/clemibx/verification-propagande/id14196722>

4/ Concentration des médias : comment se combinent médias et intérêts financiers et politiques ?

> A5 – Production d'une affiche du jalon 3 (au choix)

- **h)** Travail de recherches et de présentation de la concentration de plusieurs médias dans les mains d'une seule personne ou d'un groupe financier, ou servant les intérêts informatifs d'un pays ou d'un groupe...